Stellantis signe des « accords-cadres » avec ses partenaires financiers européens

AMSTERDAM, le 01 avril 2022 – À l’issue de négociations exclusives entamées le 17 décembre 2021, Stellantis NV annonce ce jour, de nouveaux accords-cadres avec BNP Paribas Personal Finance (« BNPP PF »), Crédit Agricole Consumer Finance (« CACF ») et Santander Consumer Finance (« SCF ») visant à réorganiser la configuration actuelle des activités de financement de Stellantis en Europe.

« Je suis heureux de confirmer la signature de ces accords avec nos partenaires historiques européens, » a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Notre stratégie est de renforcer la position de notre captive financière, aussi bien en Europe qu’en Amérique du Nord, pour doubler notre produit net bancaire d’ici 2030. Cette nouvelle plate-forme doit nous permettre d’atteindre cet objectif et d’être créateur de valeur pour l’ensemble de nos activités de financement ».

Ces accords-cadres s’inscrivent dans le plan stratégique « [Dare Forward 2030](https://www.stellantis.com/fr/finance/evenements/strategic-plan) » de Stellantis, et permettront :

* La création d’une société de leasing opérationnel multimarque détenue à 50 % par Stellantis et à 50 % par CACF qui serait le fruit du regroupement des activités Leasys et Free2move Lease, afin de devenir un leader européen avec un objectif d’une flotte d’1 million de véhicules à horizon 2026, et
* Une réorganisation des activités de financement au travers de Joint-Ventures établies avec BNPP PF ou SCF dans chaque pays, chargée des activités de financement pour l’ensemble des marques Stellantis.

Cette nouvelle organisation devrait être opérationnelle au premier semestre 2023 après l’obtention des autorisations requises de la part des autorités de concurrence et des régulateurs compétents.

# # #

*À propos de Stellantis*

*Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d’histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l’ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus,* [*www.stellantis.com/fr*](http://www.stellantis.com/fr)*.*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | [@Stellantis](https://twitter.com/Stellantis) |  | [Stellantis](https://www.facebook.com/Stellantis) |  | [Stellantis](https://www.linkedin.com/company/Stellantis) |  | [Stellantis](https://www.youtube.com/channel/UCykdC3ouJllVwfJ_bquHgJQ) |
| Pour plus d’informations, merci de contacter :Valérie GILLOT : + 33 6 83 92 92 96 - valerie.gillot@stellantis.comValérie BENSOUSSAN : + 33 6 76 86 95 44 - valerie.bensoussan@stellantis.comcommunications@stellantis.com[www.stellantis.com/fr](http://www.stellantis.com/fr) |

*DÉCLARATIONS PROSPECTIVES*

*Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les énoncés concernant les événements futurs et les estimations de résultats des activités, les stratégies d’entreprise, les avantages escomptés de la transaction proposée, les résultats financiers et opérationnels futurs, la date prévue de réalisation de la transaction proposée et d’autres aspects escomptés de nos activités ou résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Des mots et expressions déclarations tels que “ peut “, “ va “, “ s’attendre à “, “ pourrait “, “ devrait “, “ avoir l’intention de“, “ estimer “, “ anticiper “, “ penser “, “ croire “, “ rester “, “ en bonne voie “, “ conception”, “ cible “, “ objectif “, “ but “, “ prévision “, “ projection “, “ perspectives “, “ estimation “, “ planifier “, ainsi que les mots et expressions de cette nature et toutes les phrases au futur indiquent des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur. Elles sont fondées sur l’état actuel des connaissances de Stellantis, les attentes futures et les projections concernant des évènements futurs et sont, par nature, soumises à de nombreux risques et incertitudes inhérentes à ces activités et donc difficilement prévisibles. Elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se produire ou exister à l’avenir et, par conséquent, il ne faut pas s’y fier indûment.*

*Les résultats réels peuvent sensiblement différer de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l’impact de la pandémie COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer de nouveaux produits avec succès et à maintenir le volume des expéditions de véhicules; l’évolution des marchés financiers mondiaux, l’environnement économique général et l’évolution de la demande de produits automobiles qui sont soumis à un cycle conjoncturel; l’évolution de la situation économique et politiques locales, l’évolution de la politique commerciale et l’imposition de taxes ou de droits de douane mondiales et régionales applicables à l’industrie automobile, l’adoption de réformes fiscales ou d’autres modifications des lois et règlements fiscaux; la capacité de Stellantis’ à élargir certaines de leurs marques à l’échelle mondiale; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment l’amélioration de l’électrification, de la connectivité et des caractéristiques de conduite autonome; tous types d’actions, de réclamations, de poursuites judiciaires, d’enquêtes gouvernementales et d’autres évènements imprévus, y compris toutes réclamations relatives à la responsabilité du fait des produits défectueux et à la garantie des produits et les réclamations relatives à l’environnement, les enquêtes et les poursuites judiciaires; les dépenses significatives d’exploitation en ce qui concerne le respect des règlements en matière d’environnement, de santé et de sécurité; l’intensité de la concurrence dans l’industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation; l’exposition à des déficits dans le financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis; la capacité de fournir ou d’organiser l’accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les consommateurs et les risques associés à la création et exploitation de sociétés de services financiers; la possibilité d’obtenir des financements pour réaliser les stratégies commerciales de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats; un dysfonctionnement majeur, une perturbation ou une atteinte à la sécurité majeure affectant les systèmes de technologie de l’information ou les systèmes de contrôle électronique embarqués dans les véhicules de Stellantis; la capacité de Stellantis à exploiter les avantages escomptés des ententes de co-entreprise; les perturbations résultant de l’instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; l’augmentation des coûts, l’interruption de l’approvisionnement ou la pénurie de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis; l’évolution du marché du travail et des conditions de travail et l’évolution du droit du travail applicable; fluctuations des taux de change, variations des taux d’intérêt, risque de crédit et autres risques de marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou toute autre catastrophe; et autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans la présente communication ne sont valables qu’à la date du présent document et Stellantis rejette toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives. De plus amples renseignements sur Stellantis et ses entreprises, y compris les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de Stellantis, sont inclus dans les rapports et les documents de Stellantis déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et de l’autorité des marchés financiers Néerlandaise (AFM).*